



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

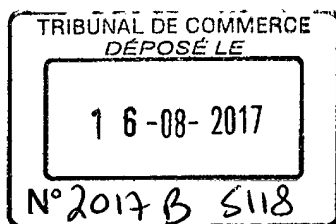
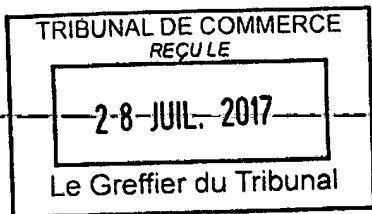
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 00039

Numéro SIREN : 335 480 398

Nom ou dénomination : A LA REINE BLANCHE

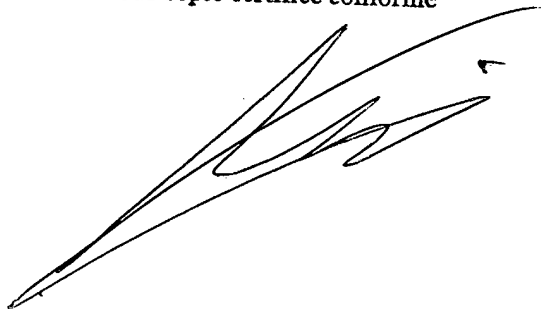
Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2017 sous le numéro de dépôt 5118



Comptes annuels

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Pour copie certifiée conforme



LA REINE BLANCHE

14 rue CONDORCET
51100 REIMS
Tél. 03 26 47 46 68
Fax. 03 26 47 46 68
APE : 4771Z -
Siret : 33548039800015

 MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 RUE René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	18
Autres informations	19

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	438 598		438 598	438 598
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	61 733	61 733		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 150	7 071	79	1 376
Autres immobilisations corporelles	304 136	214 759	89 376	95 638
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 630		1 630	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	813 277	283 563	529 714	535 672
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	893 144	81 545	811 598	722 399
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	16 680		16 680	23 794
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 273
Disponibilités	3 605		3 605	4 961
Charges constatées d'avance (3)	32 435		32 435	9 548
TOTAL ACTIF CIRCULANT	945 863	81 545	864 318	761 974
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 759 140	365 108	1 394 032	1 297 646
(1) Dont droit au bail			385 241	385 241
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	360 698	305 922
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	50 123	54 776
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	454 821	404 698
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	246 927	328 280
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 500	26 048
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427 275	348 382
Dettes fiscales et sociales	173 000	190 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 509	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	939 212	892 949
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 394 032	1 297 646
(1) Dont à plus d'un an (a)	71 528	892 949
(1) Dont à moins d'un an (a)	867 684	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	175 399	223 225
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 481 421	1 613 564
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	273	91
Chiffre d'affaires net	1 481 694	1 613 654
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 267	28 078
Autres produits	73	13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 522 033	1 641 746
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	947 913	974 871
Variations de stock	-126 388	38 203
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	274 703	250 143
Impôts, taxes et versements assimilés	6 990	6 762
Salaires et traitements	181 245	200 366
Charges sociales	56 621	61 181
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 634	17 112
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	37 188	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	140	317
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 396 047	1 548 955
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	125 986	92 791
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	16 283	11 286
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	16 283	11 286
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-16 281	-11 286
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	109 706	81 505



Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42 202	7 523
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	42 202	7 523
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-42 202	-7 523
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 381	19 206
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 522 036	1 641 746
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 471 913	1 586 970
BENEFICE OU PERTE	50 123	54 776
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	15 081	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LA REINE BLANCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 394 032 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 50 123 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 8 054 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	438 598			438 598
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	438 598			438 598
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 150			7 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	277 125			277 125
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 935	10 076		27 011
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	362 942	10 076		373 019
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	30	1 600		1 630
Immobilisations financières	60	1 600		1 660
ACTIF IMMOBILISE	801 601	11 676		813 277

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 076	1 600	11 676
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 076	1 600	11 676
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 774	1 297		7 071
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 962	15 356		197 318
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 460	981		17 441
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	265 929	17 634		283 563
ACTIF IMMOBILISE	265 929	17 634		283 563

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 745 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 630		1 630
Créances de l'actif circulant :			
Autres	16 680	16 680	
Charges constatées d'avance	32 435	32 435	
Total	50 745	49 115	1 630

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 939 212 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	175 399	175 399		
- à plus de 1 an à l'origine	71 528			71 528
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	16 500	16 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427 275	427 275		
Dettes fiscales et sociales	173 000	173 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	75 509	75 509		
Produits constatés d'avance				
Total	939 212	867 684		71 528
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	33 528			
(**) Dont envers Groupe et associés	16 244			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 16 244 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	6 807
EMPRUNTS INTERETS COURUS	256
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	6 312
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 223
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 854
Total	19 452

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	32 435		
Total	32 435		

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
FACTURES ANTERIEURES A L EXCERCICE	15 081	
Total	15 081	

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A LA REINE BLANCHE
Société Anonyme au capital de 40 000 euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS
335 480 398 RCS REIMS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

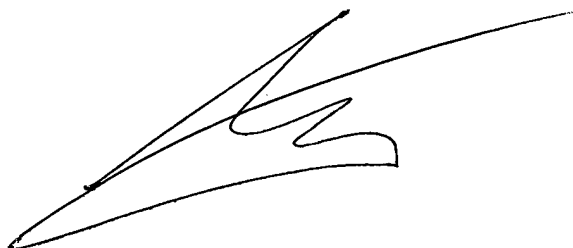
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 50 123,02 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 410 820,57 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 250 voix ayant voté pour, 1 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration



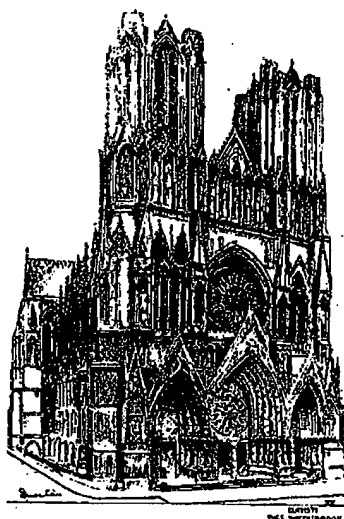


A LA REINE BLANCHE

Société Anonyme au capital de 40 000 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



Laurent PATÉ

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, rue Bullette - 51100 REIMS
Téléphone : 03 26 84 97 57 - Télécopie : 03 26 84 97 58
cabinet.laurent.pate@wanadoo.fr

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

A LA REINE BLANCHE

Société Anonyme au capital de 40 000 Euros

Siège social : 14, rue Condorcet

51100 REIMS

SIRET N° 335 480 398

Code NAF : 524C

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Laurent P A T E

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

A LA REINE BLANCHE

Société Anonyme au capital de 40 000 Euros

Siège social : 14, rue Condorcet

51100 REIMS S

SIRET N° 335 480 398

Code NAF : 524C

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 30 juin 2016, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société "A LA REINE BLANCHE", tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à l'obligation de justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims,
le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
Laurent PATE



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA LA REINE BLANCHE**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **14 rue CONDORCET 51100 REIMS**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **3 3 5 4 8 0 3 9 8 0 0 0 1 5**Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	438 598	
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AP	AQ	61 732	
	Terrains	AR	AS	7 150	
	Constructions	AT	AU	7 071	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV	AW	214 759	
	Autres immobilisations corporelles	AX	AY	89 376	
	Immobilisations en cours	CS	CT		
	Avances et acomptes	CU	CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BB	BC		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BD	BE	30	
	Autres participations	BF	BG		
	Créances rattachées à des participations	BH	BI	1 630	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*				
TOTAL (II)		BJ	BK	283 562	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU	81 545	
	Marchandises	BV	BW	811 598	
	CRÉANCES	BX	BY		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	CA	16 679	
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB	CC		
	Autres créances (3)	CD	CE		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	CG	3 604	
	DIVERS	CH	CI	32 434	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CJ	CK	81 545	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CW			
	Charges constatées d'avance (3)*	CM			
	TOTAL (III)	CN			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CO	1A	365 108	
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP		1 394 032	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		385 240		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :		(3) Part à plus d'un an	
		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA LA REINE BLANCHE		Néant
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	360 697	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	50 123	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	454 820	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	246 926	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	16 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	427 275	
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 000	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	75 509	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	939 211	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 394 032	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	867 684		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	175 398		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA LA REINE BLANCHE						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 481 420	FB		FC	1 481 420		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	272	FH		FI	272		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 481 693	FK		FL	1 481 693		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	40 266		
	Autres produits (1) (11)					FQ	72		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 522 033	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	947 912		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(126 387)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	274 702		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 990		
	Salaire et traitements*					FY	181 245		
	Charges sociales (10)					FZ	56 621		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	17 634	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	37 188
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	140	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 396 047	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	125 986		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2		
Total des produits financiers (V)						GP	2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 283		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	16 283		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 280)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	109 705		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA LA REINE BLANCHE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42 201	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	42 201	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(42 201)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HI		
Impôts sur les bénéfices *		IX	17 381	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 522 035	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 471 912	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	50 123	
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IB	15 081	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 921	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		14 921		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		27 280		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
FACTURES ANTERIEURES A L EXERCICE		15 081		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA LA REINE BLANCHE										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	438 598	KE		KF			
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Terrains						KG		KH		KI		
		Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ	11 433	KK		KL		
								KM	50 298	KN		KO		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KP		KQ		KR		
								KS	7 150	KT		KU		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KV	277 124	KW		KX		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KY		KZ		LA			
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				LB	16 934	LC		LD	10 076		
			Matériel de transport *				LE		LF		LG			
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LH		LI		LJ			
	Emballages récupérables et divers *				LK		LL		LM					
	Immobilisations corporelles en cours						LN	362 942	LO		LP	10 076		
	Avances et acomptes													
	TOTAL III													
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						IP	30	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	30	IU		IV	1 600		
	TOTAL IV						LQ	60	LR		LS	1 600		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	801 600	ØH		ØJ	11 676			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		3		4				
						1		2		5				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		LN		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LW	438 598	IX			
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Terrains						IP		LY		LZ		
		Sur sol propre						IQ		MB	11 433	MC		
								IR		ME	50 298	MF		
		Sur sol d'autrui						IS		MH		MI		
								IT		MJ	7 150	ML		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions				IU		MM	277 124	MN		MO		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers				IV		MP		NQ		NR	
			Matériel de transport				IW		MS	27 010	MT		MU	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier				IX		MV		MW		MX	
			Emballages récupérables et divers *				MY		MZ		NA		NB	
	Immobilisations corporelles en cours						NC		NE		NF			
	Avances et acomptes						ND		NH	373 018	NI			
	TOTAL III						IV							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		M7		ØW		
Autres participations						IØ		ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés						II		2C	30	2D				
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2F	1 630	2G				
TOTAL IV						I3		NK	1 660	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	813 277	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

2017

DGFIP - N° 2054-bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA LA REINE BLANCHE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continueront à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA LA REINE BLANCHE										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM	11 433	PN		PO		PQ	11 433					
	Sur sol d'autrui		PR	50 298	PS		PT		PU	50 298					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	5 774	QA	1 296	QB		QC	7 071					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	181 962	QE	15 356	QF		QG	197 318					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	16 459	QM	981	QN		QO	17 440					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	265 928	QV	17 634	QW		QX	283 562					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QY	265 928	QZ	17 634	QA		QB	283 562					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA LA REINE BLANCHE**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (I) *	6K	6L	6M
	Sur stocks et en cours	6N	44 356	6P	37 188
	Sur comptes clients	6T		6U	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	34 345	6Y	34 345
	TOTAL III	7B	78 702	TY	37 188
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	78 702	UB	37 188
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	37 188	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA LA REINE BLANCHE				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 630	UV		UW	1 630				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Transfert pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (voir annexe 10))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 927		9 927					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 752		6 752						
	Charges constatées d'avance	VS	32 434		32 434						
	TOTALUX			VT	50 744	VU	49 114	VV	1 630		
RENOIS	(1)	Montant des	— Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	175 398		175 398						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	71 527						71 527		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	255		255						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	427 275		427 275						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 155		19 155						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 656		28 656						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 140		3 140						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	118 194		118 194						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 853		3 853						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	16 244		16 244						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	75 509		75 509						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX			VY	939 211	VZ	867 684				71 527	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	16 244			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	33 527	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LA REINE BLANCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 394 032 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 50 123 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 8 054 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	438 598			438 598
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	438 598			438 598
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 150			7 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	277 125			277 125
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 935	10 076		27 011
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	362 942	10 076		373 019
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	30	1 600		1 630
Immobilisations financières	60	1 600		1 660
ACTIF IMMOBILISE	801 601	11 676		813 277

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 076	1 600	11 676
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 076	1 600	11 676
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 774	1 297		7 071
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 982	15 356		197 318
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 460	981		17 441
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	265 929	17 634		283 563
ACTIF IMMOBILISE	265 929	17 634		283 563

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 745 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 630		1 630
Créances de l'actif circulant :			
Autres	16 680	16 680	
Charges constatées d'avance	32 435	32 435	
Total	50 745	49 115	1 630

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 939 212 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	175 399	175 399		
- à plus de 1 an à l'origine	71 528			71 528
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	18 500	16 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427 275	427 275		
Dettes fiscales et sociales	173 000	173 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	75 509	75 509		
Produits constatés d'avance				
Total	939 212	867 684		71 528
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	33 528			
(**) Dont envers Groupe et associés	16 244			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 16 244 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	6 807
EMPRUNTS INTERETS COURUS	256
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	6 312
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 223
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 854
Total	19 452

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	32 435		
Total	32 435		

 Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
FACTURES ANTERIEURES A L'EXERCICE	15 081	
Total	15 081	

**Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.